

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 54 (1918)

Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

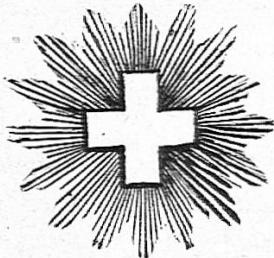
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIVRE ANNÉE

N° 46
Série A



LAUSANNE

30 novembre 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : Accusé de réception. — L'éducation par la liberté. — L'invasion étrangère. — Revue des idées : Le recrutement du corps enseignant. Le retour à la terre. — L'enseignement de l'histoire et la guerre. — Tribune libre, faits et opinions : Hier, aujourd'hui, demain. Une motion morte. Un ministre plénipotentiaire éducateur. — Informations : Section de Lausanne. Loi bernoise sur les allocations. — Variétés : Leçons de géographie. Je ne sais pas mon orthographe. — Bibliographie.

Accusé de réception.

Nous avons reçu :

1^o D'un abonné agriculteur une verte mise au point au sujet d'une allusion au Dr Laur contenue dans notre article, Un dilemme, du 19 octobre.

2^o De deux abonnés des Montagnes neuchâteloises des reproches véhéments à propos de notre entrefilet, Joie et tristesse, qu'ils prétendent être partial et honteusement « bourgeois ».

3^o De nombreuses approbations pour l'un et l'autre.

On ne peut contenter tout le monde. Tout en évitant autant que possible les questions qui divisent le peuple suisse, nous ne pouvons empêcher qu'elles ne s'offrent par ci, par là, à nos réflexions et à celles de nos correspondants. C'est le cas lorsque nous traitons de la situation économique du corps enseignant, étroitement liée à celle de tous les consommateurs ; nous ne pouvons alors taire l'indignation que nous cause l'égoïsme de certains profiteurs de la guerre, cause essentielle de tous nos malheurs. C'est aussi le cas lorsque l'Éducateur ne peut paraître à temps parce qu'il plait aux typos lausannois de se solidariser avec les chambardeurs de Zurich et les « prolétaires » des C. F. F. Nous ne vivons pas sur la lune, et la vie de l'école, du corps enseignant et d'un journal scolaire, n'est pas indépendante de celle de la nation.

A part cela, encore une fois, nous n'abordons pas ces questions de gaïté de cœur, parce que nous savons que nos lecteurs eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord à leur endroit, et que notre devoir est de provoquer l'union quand faire se peut.

Pas à tout prix toutefois. Quand on nous demande de faire participer l'Éducateur à la lutte des classes parce que les instituteurs seraient, eux

aussi, des « prolétaires », et, comme tels, des ennemis naturels des « bourgeois », nous ne marchons pas. Au risque de paraître « pompier » à quelques-uns, nous déclarons que nous plaçons l'idée de patrie et celle de liberté au-dessus des intérêts de classes, y compris les nôtres. La Société pédagogique de la Suisse romande nous a tracé elle-même notre ligne de conduite en adoptant, à Lausanne, les conclusions que l'on sait sur la question de l'éducation civique et de la culture nationale. La guerre ne leur a rien enlevé de leur valeur et de leur actualité. Au contraire.

E. B.

L'ÉDUCATION PAR LA LIBERTÉ

Après ces longues et tristes vacances de grippe, il serait bien étonnant que nos élèves, livrés à eux-mêmes aussi longtemps n'eussent pas pris des habitudes de négligence et de paresse qui rendront plus ardue la tâche du maître, au point de vue de la discipline. D'autre part, les événements actuels nous convainquent que l'avenir est au droit, à la liberté, à la démocratie. Nous sentons donc que les vieilles méthodes de répression, de compétition, où le droit du plus fort sévit encore dans toute sa rigueur, ont fait leur temps. Comment donc implanterons-nous à l'école cet esprit de liberté sans lequel il est inutile de vouloir former les futurs membres d'une démocratie. M. le prof. Claparède l'a fort bien dit¹ : « Les adultes ont bien démocratisé la société des adultes ; mais ils ont oublié de démocratiser celle des enfants. »

Une tentative d'éducation par la liberté fort intéressante, et des plus encourageantes par ses résultats, a été faite en 1910 par *Mlle Prof. G. Francia* près de Bologne² (Italie), dans des conditions particulièrement difficiles puisqu'il s'agissait d'appeler à faire l'essai de la liberté des anormaux et des aliénés (17 garçons, 7 filles et 8 adultes), tous sortant d'un asile d'aliénés où ils étaient soumis, comme c'est le cas dans tous les asiles de ce genre, à un régime tout autre que libéral. Il s'agissait de réaliser, autant que possible, la *vie de famille* et d'habituer des enfants, des adolescents et des adultes des deux sexes à vivre côte à côte dans une *atmosphère de*

¹ L'Education et la Démocratie (*Educateur* du 24 novembre 1917).

² Relazione sul primo Esperimento di Colonizzazione libera dei Deficienti gravi e dei Giovani criminali (Castel Guelfo, près Smola, 1910 ; *Rivista di Psicologia Applicata*, G.-C. Ferrari, 1911. Anno VII, n° 1).

confiance et de bienveillance et dans une *collaboration* commune à la bonne marche de la maison.

Il est vrai que, si M^{lle} Francia avait plus de difficulté que nous par la qualité de ses sujets, tous anormaux ou aliénés, en revanche elle avait sur nous, au point de vue pédagogique un avantage considérable — elle y revient souvent elle-même — en ce que le jardinage et le travail manuel (menuiserie, etc.), se prêtent infiniment mieux que le travail strictement scolaire à ses méthodes de rééducation. Cependant il me paraît que malgré ce désavantage, — provisoire, espérons-le, car l'école ne tardera pas à céder aux sollicitations qui, de tous côtés, la poussent au travail manuel, — nous pouvons dans une certaine mesure nous mettre au bénéfice de ses expériences.

Tout serait à citer de ce captivant rapport, où M^{lle} Francia se montre psychologue et pédagogue avertie, autant par sa pénétration des motifs qui font agir ses élèves que par son habileté à en tirer parti pour leur perfectionnement intellectuel et moral, avec une persévérence et un dévouement que seuls peut donner l'amour.

M^{lle} Francia sépare beaucoup moins que nous ne le faisons l'éducation intellectuelle de l'éducation morale ; souvent elle a eu l'occasion de constater que *c'est par l'éducation morale qu'on peut arriver à l'éducation intellectuelle*. « Le progrès intellectuel chez beaucoup de déficients est au fond secondaire à l'éducation des sentiments, à tel point que, chez plusieurs, on dirait qu'il en suit les succès et les insuccès. » Elle met carrément — et certainement avec raison — la faute de l'indiscipline chez beaucoup d'anormaux, auxquels on peut ajouter pas mal de normaux, sur le fait que « l'école a éduqué les pires inclinations et négligé ces pensées et ces images dans lesquelles se trouvent le point de partance de nouvelles émotions et de nouvelles tendances plus voisines de la normalité. » C'est ce qui explique ce fait, constaté bien souvent, que certains enfants — il s'agit le plus souvent de garçons réfractaires à la lecture, par défaut de mémoire — qui entrent dans la classe spéciale avec une réputation d'indiscipline avérée, n'en ont pas plutôt franchi le seuil qu'ils se montrent des élèves fort traitables, agréables même ; en mettant l'enseignement à leur portée, la classe

spéciale a ouvert des voies de décharge à leur trop plein d'activité et ils n'ont plus la peine d'en chercher d'autres sous la forme de quelque méchant tour à jouer à leur maître. — Si l'on n'arrive pas à éveiller un intérêt chez l'enfant, il faut chercher, à force de tact et de bonne volonté, à lier cet intérêt à quelque sentiment prédominant chez l'enfant (confiance et affection pour le maître, amour-propre, sentiment de responsabilité). Quand ces associations sont établies, l'élève devient capable de travailler et d'apporter de l'ingéniosité à son travail. Nous avons ainsi des individus qui apprennent à penser et à agir parce que nous leur avons appris à sentir.

M^{lle} Francia remarque avec raison — combien l'école sera transformée quand, inspecteurs et maîtres, nous en serons tous convaincus nous aussi! — que *nous sommes trop enclins à juger des possibilités d'un individu par son activité strictement intellectuelle* tandis que notre pénétration, notre faculté d'agir sont beaucoup plus liées à nos instincts, à nos habitudes, à notre caractère qu'à nos connaissances intellectuelles. D'où le peu de respect que nous inspirent certaines personnes très intelligentes, tandis que des êtres moins doués peuvent en imposer par une extension de leur activité intellectuelle amenée par des états affectifs convenables.

Le travail n'est pas imposé, mais proposé; il y a même des garçons particulièrement instables et excités auxquels on propose un grand nombre de travaux; tout d'abord, ils passent fréquemment de l'un à l'autre jusqu'à ce que, peu à peu, une de ces besognes attire plus particulièrement leur intérêt; alors on voit l'enfant y rester plus longtemps, y mettre plus de soin, et le voilà acheminé vers le travail volontaire et personnel; c'est donc par l'éparpillement apparent qu'ils arrivent au travail suivi. On peut être certain que dans nos écoles, beaucoup trop rigides, on obtient des résultats tout autres au point de vue de la formation du caractère, de l'individualité, en se laissant ainsi guider par les capacités, les choix et les intérêts de l'élève. L'expérience a montré à M^{lle} F. qu'il était bon, lorsqu'elle avait donné à un groupe d'élèves un travail à exécuter, avec les indications nécessaires, les aînés ayant la responsabilité des petits, de ne pas les surveiller; s'ils abandonnent le travail non terminé, on les y ramène, sans repro-

ches, comme une chose toute naturelle, trois ou quatre fois s'il le faut, et ainsi ils acquièrent au bout de peu de temps l'habitude d'un travail bien terminé.

M^{lle} F. fait un large usage des méthodes dites de « *self government* ». Les enfants savent qu'ils peuvent partir de l'Institut, mais ils ne le font pas; on a suggestionné à quelques-uns des plus intelligents qui avaient en tête des projets de fuite, que, seuls, des êtres stupides pourraient préférer la vie d'asile — où leur fuite les ferait réintégrer — à la leur; et cet argument, employé à l'égard d'enfants qui présent très haut la vie intellectuelle n'a pas manqué de porter des fruits; souvent même, les enfants auxquels il avait été adressé ont su l'utiliser à leur tour pour en convaincre d'autres.

Dans certains cas, l'auteur a trouvé, après Thulié et d'autres, que l'isolement, le fait de laisser l'enfant livré à ses propres réflexions, guidées par son éducateur — était d'un excellent effet moral; on le laisse dans sa chambre, mais sans jamais en tourner la clé; il doit sentir, et il y arrive, que ce n'est pas un adulte, mais sa faute qui le prive de sa liberté. Souvent ce sentiment que le maître pourrait agir plus sévèrement, tout en restant juste, mais ne le fait pas par indulgence et par respect pour la personne du coupable le touche infiniment plus que les punitions. Comme Førster nous l'a montré, les *missions de confiance* à des enfants qui ont justement une tendance à l'indiscrétion sont du plus heureux effet moral; de même aussi, on constate l'amélioration d'un indiscipliné par le fait qu'on lui confie un plus jeune ou un plus débile; ainsi à un garçon épileptique, enclin au vol, on confie le soin d'un autre petit épileptique, il doit surveiller le moment où ses crises le prennent, en observer et en noter les manifestations. Dans ces cas, on recommande aux enfants de traiter ceux qui leur sont confiés, comme ils le sont eux-mêmes, par la douceur et la persuasion. M^{lle} F. admire — comme j'ai souvent eu l'occasion de le faire moi-même — combien il est extraordinaire de voir des enfants incapables d'atteindre au 2^{me} ou au 3^{me} degré scolaire, se montrer des observateurs capables et des protecteurs parfaits à l'égard d'enfants plus jeunes. Cela a été constaté par tous

ceux qui s'occupent d'anormaux, et c'est une preuve de plus de ce qu'on obtient en faisant dériver des instincts mauvais vers des buts utiles.

Chaque surveillant rend compte à la fin de la journée de la conduite de son élève, ce qui conduit souvent à examiner la sienne propre; et ces *entretiens sur et à propos des faits et gestes de la vie quotidienne* ont, aux yeux de l'auteur, une valeur extraordinaire pour le développement de la personnalité morale des élèves, spécialement pour éduquer le sens de la responsabilité. Il est facile d'imaginer combien ces discussions et entretiens sur des faits vécus ont plus d'utilité que tant de leçons de morale et de catéchismes se déroulant au contraire dans un monde fictif, étranger à la vie de l'enfant. Même dans les conditions scolaires actuelles, combien n'y aurait-il pas à retirer de semblables entretiens dans une atmosphère de pleine confiance sur les incidents de la vie d'école, en cherchant à sonder, à excuser ou à justifier les motifs qui ont fait agir tel enfant dans telle ou telle circonstance.

Bien souvent, les indisciplinés, les violents, sont tourmentés du désir de se faire remarquer; c'est souvent cela, et pas autre chose, qui les pousse à jouer toutes sortes de mauvais tours; dès l'instant où ils s'aperçoivent qu'ils sont quelque chose pour vous ils y sont extrêmement sensibles; et si vous leur assignez une tâche élevée, ils y mettent la même ardeur et la même habileté qu'ils apportaient à exécuter leurs polissonneries.

Au point de vue de la *coéducation*, même ayant à faire à des sujets aussi tarés, M^{me} F. obtint aussi, dans la très grande majorité des cas, d'excellents résultats, non par des mesures prohibitives qui n'auraient servi qu'à exciter au mal, mais en s'efforçant de développer et de maintenir le caractère familial qui agissait sur les rapports réciproques des élèves; les garçons devinrent plus polis, moins oppresseurs, et les jeunes filles plus actives, plus dignes.

L'auteur conclut que les lignes directrices que les faits lui ont suggérées et que, dit-elle modestement, elle a eu le seul mérite de suivre docilement, étaient bonnes et que «la joie qu'elles lui ont donnée est réservée à quiconque la suivra», c'est-à-dire à qui basera l'amélioration de ses élèves non sur des moyens coercitifs,

ni sur les seuls progrès de la connaissance, ni sur une imitation tout extérieure, mais *en leur aidant à se former une personnalité* en agissant sur leur subconscient et en dirigeant leur trop plein d'activité vers des fins utiles.

A. DESCŒUDRES.

L'INVASION ÉTRANGÈRE

Dans son vaillant petit journal *Schweizerische republikanische Blätter*, un Suisse de bonne souche, droit et courageux, celui-là même qui, dès le début de la guerre, a si bien compris l'attitude des Welsches et l'a défendue énergiquement, M. Rusch, soutient avec une fidélité exemplaire et une ténacité méritoire le bon combat du patriotisme éclairé.

Dans le numéro du 2 novembre dernier, il signale au département lucernois de l'Instruction publique un livre d'histoire générale employé sur son ordre dans les écoles moyennes de Lucerne, mais dont le contenu n'est peut-être pas connu du chef de ce département.

Cette « histoire générale », publiée à Münster en Westphalie, est avant tout une histoire allemande. D'ailleurs qu'on en juge par les remarques suivantes :

Tout ce qui peut avoir de l'importance quant à l'éducation du citoyen libre, quant à la formation de l'esprit indépendant, est passé sous silence ou mentionné sans commentaire : il en est ainsi des constitutions de Solon et de la république romaine, — qui peuvent prêter à de suggestives comparaisons avec la nôtre; — le moyen âge, si riche, est réduit à une liste des empereurs allemands ; aucune réflexion ne vient marquer la portée d'événements comme la querelle des Investitures, les Croisades, la réforme de Luther; la réforme de Zwingli et celle de Calvin, à peine traitées, ne sont pas présentées en opposition avec la religion aristocratique de Luther ; par contre, l'on insiste sur l'oppression religieuse que les monarques anglais ont fait subir à leurs sujets ; l'absolutisme et la corruption de la royauté française après Louis XIV, indispensables pour expliquer la Révolution, sont laissés de côté ; il n'y a rien, dans les chapitres sur la chute de la Pologne, la guerre d'Indépendance de l'Amérique, la Révolution française, qui soit capable

d'émouvoir ou d'enthousiasmer ; bien plus, la monarchie y est plutôt représentée comme le salut de la France. La dernière partie est consacrée à une apologie des Hohenzollern et de l'Empire. Enfin, dans un appendice, il est question de la guerre mondiale, et ce n'est qu'une falsification de l'histoire, « qui serait déjà assez mauvaise pour un journal, mais qui, dans un manuel destiné à la jeunesse d'un Etat neutre, est un crime contre la formation du cœur et de l'esprit de cette jeunesse ». Comment s'étonner encore que tant de nos Confédérés aient eu la germanophilie si tenace ? G. C.

REVUE DES IDÉES

Le recrutement du corps enseignant en Angleterre... et ailleurs. — La question du recrutement du corps enseignant préoccupe le public anglais, comme celui d'autres pays, ainsi qu'en témoigne un article récent du *Times*. Nous y lisons ce qui suit :

« La pénurie de maîtres est due au manque de prévoyance et à la politique scolaire inépte des précédents gouvernements. Et cette politique trouve son expression dans la loi de 1870, qui enferme le corps enseignant primaire dans une sorte de monde à part ; la préparation des maîtres est une tâche universitaire et ne peut être remplie sans les dépenses voulues ; enfin il faut en finir avec la prétention de faire du travail d'enseignement un travail à bon marché. Il s'agit maintenant d'avoir des instituteurs en grand nombre et bien préparés, et cela non seulement dans les écoles primaires, secondaires et techniques, mais encore dans les nouvelles écoles complémentaires où deux millions de jeunes gens recevront un enseignement qui doit être bon. Comment y parviendrons-nous ?

» Une première face de la question, celle des salaires, a été envisagée par les enseignants eux-mêmes. Sans des moyens d'existence suffisants, la profession de l'enseignement périclitera. Nous croyons pouvoir assurer que les maîtres en fonctions et les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement peuvent compter que les mesures nécessaires vont être prises à ce sujet.

» Mais nous sommes persuadé que les autorités ne réussiront pas à pourvoir au recrutement du corps enseignant, tant pour le nombre que pour la qualité, si elles se figurent que la question doit être résolue uniquement par l'élévation du traitement. L'homme ne peut pas vivre de pain seulement ; il a un idéal à réaliser, il peut avoir des ambitions légitimes à satisfaire. Si nous voulons avoir des maîtres capables, nous ne devons contrarier ni leurs idéals, ni leurs ambitions. La profession enseignante a été sérieusement compromise par les mesures qui en ont fait une profession fermée. »

L'auteur de l'article démontre que la profession d'instituteur est rarement héréditaire en Angleterre : 7,2 % des maîtres en fonctions sont fils d'instituteurs. Il en voit la raison dans les préjugés qui interdisent aux maîtres des écoles dites élémentaires de parvenir aux stades supérieurs de l'enseignement. De même que

la nouvelle loi scolaire permettra aux élèves de toutes les écoles primaires de continuer leurs études jusqu'à l'Université inclusivement, de même la préparation scientifique et pédagogique des instituteurs et des institutrices doit devenir assez complète pour qu'ils puissent nourrir une ambition analogue. Réalisée aux Etats-Unis, cette réforme ne tardera pas à l'être aussi en Angleterre, ainsi qu'en fait foi la déclaration du Ministère de l'Instruction publique qui veut, dit-il, « reconnaître et réaliser l'unité de la profession enseignante et supprimer les barrières qui ont existé jusqu'ici entre ses diverses branches. »

Le retour à la terre. — Nos confrères français se préoccupent vivement de la situation précaire dans laquelle se trouvera l'agriculture française après la guerre, par suite du manque de main-d'œuvre. Pour y remédier, il faut d'abord donner à l'enfance le goût du travail de la terre. Comment y parvenir ? Citant la *Revue des Deux-Mondes*, le *Journal des instituteurs* écrit :

« Il est facile de prévoir qu'une crise effrayante de main-d'œuvre menace la terre à l'issue de la tourmente actuelle ; l'*organisation du travail*, les *méthodes scientifiques*, le *machinisme*, qu'on nous annonce, seront un remède inefficace si nous n'avons pas des paysans, de vrais paysans. Or, pour avoir des paysans, il faut sauver la vocation paysanne des jeunes. Tout est là.

Cette affaire de première importance regarde l'école. Et l'école dont le dévouement n'est pas douteux, l'école où ne manquent ni les directions sages venues d'en haut, ni les circulaires bien écrites, ni le zèle des maîtres, *ruine chaque jour la vocation paysanne*. Pourquoi ? Parce que sa méthode est défectueuse, faute de bien connaître la nature intime et profonde de l'âme paysanne.

Certes, l'abandon de la terre est un phénomène très complexe dont l'école n'est pas seule responsable ; mais comme c'est avant tout un phénomène moral, l'école, par sa force morale, peut agir sur elle. Le fait-elle ? Est-elle vraiment, sans réserve, au service de la terre ? *Non*.

Ce grand malheur doit cesser, si nous voulons sauver la terre. Il ne cessera que par une réforme profonde de l'école du village qui doit être *paysanne*, tenue par un *maître paysan*. « Dans cette petite école, à l'orée des prairies ou des bois, on enseignera des choses très scientifiques et d'autres qui seront exquises. Le maître ne cessera pas d'être un savant ou un poète, parce que chaque matin, en ouvrant sa fenêtre, il souffrira dans les plantes de la pluie qui n'est pas venue, ou qui, trop abondante, les noie. Et il aura son cœur à l'unisson de tous les coeurs qui l'entourent, écoliers, parents, voisins... Aussi, quelles que soient leur origine, fortune ou condition, tous les enfants de la commune y pourront venir avec confiance, qui plus tard ne seront pas paysans mais maçons, charpentiers, écrivains, épiciers, artistes, parlementaires, ministres. Un bain de paysannerie, réalité concrète et riche, est nettement salutaire au départ de l'intelligence. »

Et notre confrère ajoute :

« Par une coïncidence digne de remarque, le *Bulletin de l'Amicale du Loir-et-Cher* publie un article où M. R. Périé, ancien inspecteur d'académie de ce département, défend cette même idée. L'école normale, dit l'auteur, « devrait être une sorte de *Ferme-Ecole* d'une espèce nouvelle, ou, si l'on aime mieux,

une *Ecole-Ferme*, de sorte que l'instituteur qui en sortirait pût être défini le paysan qui enseigne... L'histoire, la géographie, la morale seraient pour lui intimement rattachées à la terre. Les *humanités* seraient des *humanités rurales*. »

Les autorités se préoccupent aussi de la question. Nous avons parlé récemment de la nouvelle loi sur l'éducation des adolescents. Un nouvel acte législatif promulgué en août réorganise l'enseignement agricole. Voici, d'après l'*Ecole et la Vie*, quelques renseignements à ce sujet :

« Dans l'esprit de la loi, cet enseignement est conçu dans un cadre tel et avec des facilités d'accès telles qu'il peut, par ses propres moyens et dans son propre milieu, recruter sa population scolaire et son personnel enseignant.

» Un élève d'une de nos écoles primaires, une fois pourvu de son certificat d'études, peut entrer à l'école d'agriculture, de là passer après trois années à l'Ecole nationale de Grignon, de Montpellier ou de Rennes, et parvenir après deux années à l'Institut agronomique : il en sortira après trois années avec le diplôme d'*ingénieur agricole*. C'est, après l'école primaire, une succession de trois cycles après chacun desquels il peut s'arrêter selon les exigences ou les commodités des circonstances. En cours de route, si ses parents n'ont que de modiques ressources ou s'il est orphelin de la guerre, il sera, selon son mérite, aidé par des bourses. Dans cette vue, le ministère de l'Agriculture est autorisé par la loi à disposer sur son budget de *dix bourses nouvelles* pour l'Institut agronomique. Pourvu soit du diplôme d'études agricoles, soit du titre d'*ingénieur agricole*, soit de celui d'*ingénieur agronome* dont la jouissance lui est exclusivement réservée, celui qui aura suivi l'enseignement agricole aura, à quelque moment que ce soit de sa carrière scolaire, reçu une éducation et une instruction professionnelles complètes ; il sera capable de satisfaire par ses connaissances aux besoins d'une exploitation, de suivre les progrès de la science agronomique, de lui apporter le fruit de ses observations et de ses expériences. C'est un enseignement *integral et gradué*. »

L'enseignement de l'histoire et la guerre. — De T. Meyer, dans l'*Evangelisches Schulblatt* de Berne :

« Tous nous avons vécu une époque de grande guerre. Et celui qui réfléchit doit se poser la question : Qui en fut responsable ? Les réponses sont divergentes, mais il est un point sur lequel nous devons être d'accord : L'école a sa part de responsabilité. Non pas l'école comme moyen d'instruction, mais l'école comme centre éducatif.

» Songeons simplement à l'enseignement de l'histoire. N'en avons-nous pas fait trop exclusivement un récit de batailles ? N'avons-nous pas exagéré la joie que nous causait le spectacle des vaillants Confédérés aux bras nerveux, qui, la hallebarde au poing, allaient de victoire en victoire ? Et qu'ont fait les autres peuples, les Français, qui n'ont cessé d'inculquer aux enfants leur idée de *revanche*¹, les Allemands, avec leur éducation nationale, qui ne prisait guère que la force du biceps, les parades militaires, la gloire des généraux et les récits enivrants de victoires ? Voyez leurs manuels, voyez les nôtres ! Ils déclarent fière-

¹ C'est nous qui soulignons. (Réd.)

ment que c'est la guerre qui fait l'histoire, et font à peine allusion à l'esprit. L'esprit des classiques, l'esprit d'un Rousseau, l'esprit d'un Pestalozzi, l'esprit d'un Dunant, etc., ne devraient pas être omis. Et nous avons trop souvent passé l'esprit sous silence, parce que nous nous laissions étourdir par la puissance des hymnes guerriers.

» On répondra qu'il faut donner à la jeunesse l'exemple des héros, afin qu'ils soient pour elle ce qu'est le tuteur pour la plante débile. Mais tous ces foudres de guerre, tous ces vainqueurs sont-ils des héros ? Jugeons sainement. Et, d'autre part, Pestalozzi n'est-il pas, lui aussi, un héros ? Et Dunant ? Et Livingstone ? Et cent autres ?

» Oui, nous voulons donner à nos enfants l'exemple des héros, mais de héros à l'âme grande, de ceux qui ont pu dire : « Rien pour moi, tout pour les autres ! » Et alors l'enseignement de l'histoire pourra être rénové et l'expression la plus haute de l'humanité ne sera plus, aux yeux des humains, celle du général victorieux. »

Nous nous associons volontiers aux conclusions de cet article, encore qu'il ne faille pas rabaisser l'exemple de ceux de nos héros qui menèrent contre l'étranger une lutte défensive analogue à celle que la France soutient depuis quatre ans. Dans son souci de donner à chacun son paquet, M. T. Meyer fait allusion à l'idée de revanche que l'école française anrait, selon lui, attisée dans le peuple. Connait-il l'école française moderne ? Non, car s'il la connaissait, il saurait que, en dépit des obstacles semés sur sa route, elle est restée éminemment idéaliste. Ignore-t-il que si l'état-major allemand crut venu le moment de la ruée victorieuse, c'est qu'il pensait avoir trouvé un allié dans cet idéalisme même, et dans le syndicalisme internationaliste de certains instituteurs français ? « Cessez de mentir ! » criait récemment le professeur Föerster aux pangermanistes. Il faut aussi que, dans leurs appréciations de l'école française, certains de nos Confédérés rendent enfin hommage à la vérité.

M. Edouard Herriot et l'organisation scolaire suisse. — M. Ed. Herriot, ancien ministre et maire de Lyon, mène une vigoureuse campagne en faveur d'une meilleure organisation scolaire française, propre à assurer la fréquentation régulière de l'école primaire.

« C'est en Suisse, écrit-il, que le problème de la fréquentation scolaire nous paraît avoir été le mieux résolu. Nous signalons à tous ceux que passionne cette question l'organisation spécialement remarquable du canton de Vaud. Nous voudrions pouvoir placer sous les yeux de nos lecteurs la série des imprimés, règlements, circulaires, états qui démontrent la vigilance des autorités suisses.

» En Suisse, nous voyons fonctionner l'institution que nous voudrions réclamer pour notre pays. Là, comme le bon sens le conseillait, la loi scolaire a pour moyen essentiel de contrôle le *livret scolaire* que tout enfant doit posséder. On peut différer d'avis sur la composition de ce carnet, mais, selon nous, on n'en peut discuter le principe. De la même façon que la loi militaire demeurera inapplicable si tout Français ne devait posséder un livret militaire, de la même façon la loi scolaire, avec l'obligation qu'elle prescrit, demeurera inefficace tant que chaque enfant n'aura pas été doté du carnet scolaire. En dehors de cette

création si simple, tout le reste nous paraît inopérant. Il faut que, dans toutes les formalités relatives à des enfants mineurs et, en particulier, lorsqu'il s'agit d'assistance, les parents soient tenus de présenter ce document. »

TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

Hier, aujourd'hui, demain.

Ce qui caractérise ces années de guerre, ce sont les changements rapides et profonds qui se préparent dans tous les domaines. Un souffle de liberté se répand, qui tend à remettre toujours plus entre les mains des peuples le soin entier de leurs destinées. C'est la marée montante de la démocratie.

Il y a façon et façon. La Russie, croupissant depuis des siècles dans l'ignorance, se laisse conduire aux abîmes par une poignée de rêveurs inconscients et sanguinaires. Résultat nul et désastreux par manque total d'instruction du peuple. L'Allemagne, instruite et civilisée — je persiste à ne pas rendre la nation solidaire des aberrations de ses chefs — accomplit son évolution logiquement et sans effusion de sang.

D'où l'importance immense, capitale, de l'instruction sociale du peuple, et par conséquent, de ses éducateurs. Car la génération qui pointe à l'horizon aura un besoin éperdu de liberté, de paix, de justice et d'égalité, et alors, il s'agira de l'aimer, de la former, de la diriger et de lui faire saisir toute la hauteur magnifique de ses obligations.

Sommes-nous capables de bien remplir cette tâche? Non, et voici pourquoi.

On ne confie pas la formation d'hommes libres, tels que le pays les veut et les attend, à des éducateurs à peu près paralysés par les soucis d'une existence matérielle trop précaire, par les multiples exigences de populations tracassières, ainsi que par certains procédés pédagogiques discutables qu'on leur impose, et qui se trouvent bien souvent en contradiction avec les principes généreux à la base du plan d'études.

Nous serions curieux de savoir ce que penseront à cet égard nos successeurs, quand ils apprendront que jusqu'à aujourd'hui, nous avons essayé de vivre avec des mensualités médiocres, de supporter les petitesse inhérentes à notre existence de chaque jour et d'enseigner dans les cadres rigides qu'on nous forge, sous prétexte d'unification. Que diront-ils de notre rôle passif de quémandeurs perpétuels, parce qu'abandonnés de tous, Etat et communes, et à qui l'on augmentait à longue échéance, à petite dose et l'un après l'autre, traitement ou retraite, comme si les deux n'allait pas logiquement de pair? Ils ne liront pas sans rire les remerciements humbles et ampoulés de quelques-uns de nos Comités, au moindre geste généreux à notre endroit, ainsi que certaines de nos demandes qui, par leur forme, rappelaient trop celles de nos ancêtres à Leurs Excellences de Berne. Ils ne pourront que nous plaindre ou nous blâmer.

Et aujourd'hui, où en sommes-nous? Si nous établissons l'inventaire de ce que font pour nous les deux pouvoirs dont nous dépendons, nous devons reconnaître en toute justice qu'il y a amélioration, d'une part tout au moins. Des communes, dans leur presque totalité, rien de généreux à attendre, car trop de

mécomptes sont venus détruire les quelques illusions que nous ayons pu nourrir à leur endroit. Ce n'est qu'à leur corps défendant; et forcées qu'elles seront par les lois de le faire, qu'elles donneront à leur personnel enseignant le traitement auquel ce dernier a droit. Quant à l'Etat, plus soucieux des véritables intérêts et des destinées du pays, il tend à entrer dans une voie qui permet de mieux augurer de l'avenir. C'est pourquoi nos regards se dirigent et se dirigeront toujours plus vers lui.

Son œuvre de demain sera donc de remédier à tout cela en améliorant complètement la situation matérielle du corps enseignant. C'est là le premier moyen que nous envisageons et auquel nous bornons notre étude de ce jour.

A l'Etat donc de nous sortir de notre hybridité et de nous donner enfin une position absolument nette, en faisant de nous des fonctionnaires cantonaux, ce qui comporte notre payement par lui seul. Et quand il nous aura rendus ainsi entièrement indépendants, moralement et matériellement, en nous permettant de remplir tout notre devoir, alors il aura le droit de se montrer exigeant — sans circulaire réfrigérante — et de chasser les vendeurs du temple.

En second lieu, et ceci nous regarde, nous devons résolument entrer dans la voie du syndicalisme, limité aux moyens d'action légaux. ED. MOUDON.

Une motion morte.

On se souvient que M. Wettstein, député aux Etats, avait déposé une motion en vue de la rénovation de l'éducation civique en Suisse sur la base d'un enseignement national organisé de façon uniforme.

La motion Wettstein est morte. C'est M. Wettstein qui l'a tuée. Car M. Wettstein est conseiller d'Etat zuricois, et dans un moment où il pouvait y avoir quelque danger, et par conséquent quelque mérite, à rester à son bureau, il est allé se réfugier... à la caserne!

Un homme qui a cette notion du courage civique est mal placé pour enseigner cette vertu au peuple. E. B.

Un ministre plénipotentiaire éducateur.

La nouvelle république de Bavière vient de déléguer à Berne, comme ministre plénipotentiaire, le professeur F.-W. Foerster, l'auteur admiré et aimé de *L'Ecole et le caractère* et l'un des grands éducateurs de notre époque. Esprit indépendant et clairvoyant, M. Foerster a encouru les persécutions des pangermanistes. Défenseur du libéralisme anglo-saxon, il a été l'un des premiers à révéler à l'Ancien Monde les méthodes américaines d'éducation. Orateur d'une éloquence élevée, proclamant avec chaleur et conviction la vertu toujours actuelle de la vieille tradition chrétienne, il groupait, à l'Université de Zurich, des foules au pied de sa chaire.

Nous saluons avec joie son retour dans notre pays. Que l'Allemagne nous envoie quelques hommes comme celui-là, si elle en a de reste, et qu'elle garde ou rappelle... les autres ! E. B.

INFORMATIONS

S. P. V. Section de Lausanne. — La séance d'automne de la section de Lausanne est convoquée pour le samedi 7 décembre prochain, à 10 h. du matin, à l'Aula de l'Ecole normale.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le Comité.

Loi bernoise sur les allocations de renchérissement. — La proclamation suivante a paru dans les journaux bernois :

Considérant que la cherté de la vie augmente continuellement et que, sans des secours prompts et efficaces, une grande partie du corps enseignant bernois tombera dans le besoin ;

Conaidérant qu'un rejet de la loi sur les allocations pour renchérissement de la vie aurait des conséquences désastreuses pour l'école ;

Le Bureau du Synode scolaire du canton de Berne,

Recommande chaleureusement à tous les citoyens l'adoption du projet de loi soumis le premier décembre prochain à la votation populaire.

Le Bureau du Synode scolaire :

A. Gylam, président, Corgémont ; S. Jost, secrétaire, Interlaken ; C. Bürki, Wabern ; C. Schneider, Langenthal ; R. Schenk, Berne ; E. Mühlthaler, Berne ; J. Rufer, Nidau ; G. Nyffeler, Kirchberg ; H. Gobat, Delémont.

VARIÉTÉS

Leçons de géographie.

Depuis quinze ans, Polydore gagne sa vie en donnant des leçons de géographie à de futurs commerçants et à quelques amateurs. Sa bonne réputation lui a valu, dès les premiers mois, des élèves nombreux. Mais, aujourd'hui, ses affaires sont moins brillantes. Cela se comprend. La guerre va porter un coup terrible à bien des vérités de la géographie ; et Polydore se dit, un peu tard, qu'il aurait mieux fait, autrefois, de se préparer à l'enseignement des mathématiques.

Le trouble est dans son esprit. La nuit, il a des rêves où il voit, sur de grandes cartes multicolores, les frontières se tortiller comme de grands serpents noirs. Et, pendant la journée, il est rongé par le remords ; car il continue à enseigner à quelques naïfs une science peu sûre.

Hier, il s'est dit : « Réfléchissons ; puis, prenons une décision. Je peux compter sur la fermeté des montagnes : elles ne se laisseront pas ébranler par la guerre. Si, durant ces dernières années, ici ou là, une rivière est sortie de son lit, elle ne l'a fait que momentanément, juste pour laisser à son lit le temps de sécher. Mais, les Etats ! Que seront-ils après la signature de la paix ? Où seront les limites de l'Allemagne ? Et celles de l'Autriche ? Et celles de la Russie ? Et que dire, pour le moment, de tous ces nouveaux Etats indépendants qui sont en train de pousser comme des champignons ? D'autre part, l'industrie et le commerce des peuples seront sans doute profondément transformés. Il se peut qu'à Essen on ne fabrique plus que des grammophones. C'est certain : nous allons assister à la réfection de l'Europe. Attendons que le travail soit terminé. »

Polydore n'hésita plus. Le soir même, il accrocha à sa porte un écriteau portant ces mots : « Fermé pour cause de réparations. » B.
(*Tribune de Lausanne.*)

Je ne sais pas mon orthographe.

Nous devons subir stoïquement la crise de l'orthographe. (Educateur.)

Les bons maîtres qu'on m'a donnés
M'ont appris des choses fort dures,
Et vous seriez bien étonnés
D'en ouïr la nomenclature.
L'algèbre, le grec, le latin,
Tout cela, j'ai pu le comprendre,
Mais l'orthographe, il est certain
Qu'ils n'ont jamais pu me l'apprendre !

Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs ;
Au temps de l'enfance lointaine,
Ma mère disait tout en pleurs,
M'embrassant pour cacher sa peine :
« Tu me paraîs intelligent ;
» A tout, je crois, tu peux prétendre....
» Quant à l'orthographe, mon Jean,
» Tu ne pourras jamais l'apprendre ! »

Elle avait vu trop juste, hélas !
Avec son sûr instinct de mère.
Dès lors, ce fut sans résultat
Que je ressassai ma grammaire.
J'appris la syntaxe assez bien ;
J'avais des règles à revendre,
Mais l'orthographe, nom d'un chien !
Je n'arrivai pas à l'apprendre !

Mes amis, touchés de mon sort,
M'engagèrent alors à lire,
Et je fis un suprême effort
Pour mettre fin à mon martyre.
J'ai goûté nos meilleurs auteurs,
De France à Racine le Tendre,
Mais l'orthographe de malheur,
Je n'ai pas encor pu l'apprendre !

Que fallait-il faire ? J'ai dit :
Je n'écrirai plus une ligne !
Si la parole ne suffit,
On peut se comprendre par signes....
On gravera sous les cyprès :
Ci-git un brave homme, à tout prendre ;
Mais pour l'orthographe, jamais
Le défunt n'avait pu l'apprendre !

A. R.

BIBLIOGRAPHIE

Fille des neiges, par Jack London. Roman adapté de l'anglais par F. Guillermet.
— Attinger frères, Paris et Neuchâtel. Prix : fr. 4.

Mlle F. Guillermet continue avec ce volume et celui que nous signalons ci-dessous l'œuvre commencée l'année dernière par la publication de *John Lackland*. Elle accomplit ainsi un travail méritoire en faisant connaître au public de langue française le vigoureux écrivain américain qu'est Jack London.

Frona Welse est la fille d'un chercheur d'or qui, grâce à son énergie et à ses hautes qualités, a réussi à créer au Klondyke une cité nouvelle dans laquelle s'agitent tout le monde interlope attiré par les gisements aurifères. Nous nous représentons ce monde comme celui de la corruption et de la cupidité seule-

ment. Le roman de Jack London en fait voir des faces ignorées. Loin des lois qui régissent les Etats, les hommes créent un nouveau code d'honneur, rudimentaire, certes, mais implacable. L'hospitalité et l'entr'aide, envisagées comme devoirs sociaux primordiaux, reprennent leur valeur.

Elevée dans ce milieu jusqu'à l'âge de dix-sept ans, Frona Welse a passé trois années dans le meilleur monde de Londres et de Paris pour y parfaire son éducation. Mais à vingt ans elle n'a qu'un désir : retourner au Klondyke, et reprendre sous ce climat âpre, la suite des aventures qui ont occupé son enfance. Et cette suite se déroule en une sarabande effrénée, quelquefois même désordonnée, où l'invraisemblable côtoie le plausible au point de nuire un peu à l'intérêt du volume. Quelques caractères bien dessinés y coudoient de misérables marionnettes ; l'intrigue coutumière se dénoue pour le mieux et, conformément à l'usage reçu des romans populaires, l'inévitable fourbe est démasqué, et le parfait gentleman, figuré ici par l'ingénieur anglais Vance Corliss, y est récompensé par la main de la charmante Frona.

E. B.

Mémoires d'un buveur, par Jack London. Adapté de l'anglais par F. Guillermet.

— Attinger frères. Prix : fr. 4.

Ce livre a une valeur et une portée supérieures. C'est une autobiographie d'un intérêt palpitant, écrite par l'auteur à l'âge de 38 ans. Enfant de pauvres fermiers californiens, vendeur de journaux à 10 ans, contrebandier à 14, ouvrier de fabrique à 15, marin et coureur d'aventures, en marge des lois, pendant toute son adolescence, chercheur d'or, puis de nouveau ouvrier, et enfin étudiant, écrivain tôt célèbre, conférencier et riche propriétaire, partout, de la plus humble station à la plus haute, Jack London a trouvé l'alcool sur sa route, le Maître comme il l'appelle. Qu'il s'agisse du vulgaire « cocktail » du matelot, ou des vins capiteux de l'homme fortuné, toujours la tentation s'offre à lui sous des formes et dans des circonstances diverses. Le préjugé social qui, pauvre, le fait boire contre son gré pour être « bon garçon », le pousse à boire encore lorsque, riche, il veut être hospitalier. Sa nature d'athlète a résisté à des excès qui eussent tué cent hommes ; mais il connaît sa déchéance, il en note les progrès point par point. Son esprit étonnamment lucide en saisit toutes les causes ; il en entrevoit la conséquence dernière. A quarante ans, Jack London mourait mystérieusement. Attentat ou suicide, on ne sait, mais son autobiographie justifierait la deuxième hypothèse.

« Jamais, dit *The illustrated London News*, homme n'a écrit une autobiographie pareille ». Si puissante, ajouterons-nous, qu'elle mérite d'être largement répandue et qu'elle fera plus pour mettre en garde contre l'alcool, que toutes les plus savantes dissertations.

E. B.

Erratum. — Dans l'article « Un abus à corriger » du n° 45, lire : A X***, est demandée maîtresse d'école semi-enfantine et travaux à l'aiguille (brevets spéciaux). Traitement : fr. 1100 (et non 1000).



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

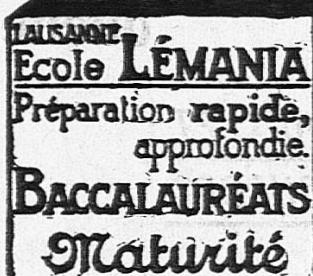
— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

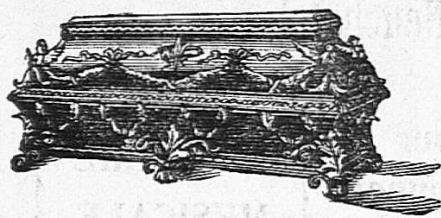
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3
Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

TOU^T ce qui a rapport ou concerne la

MUSIQUE

INSTRUMENTS ET LEURS ACCESSOIRES

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

**droits et à
queue**

**TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES**

chez

FOETISCH FRÈRES

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉATRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON
SPÉCIALE
de
VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES
Officiers

Toute la
CHEMISERIE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}
RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET
FERRONNERIE & QUINCAILLERIE
Brosserie, nattes et cordages.
Coutellerie fine et ordinaire.
OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES

BIOGRAPHIES

HISTOIRES DE LA MUSIQUE

CORRESPONDANCES

ANALYSES D'ŒUVRES

ESTHÉTIQUE MUSICALE

ESSAIS ET ÉTUDES

JOURNAUX ET ÉCRITS

etc etc.

Cette BIBLIOTHÈQUE est la SEULE et UNIQUE

en ce genre

Demandez les conditions. Prix du catalogue: Fr. 1.50

FETISCH FRÈRES
S.A., à Lausanne

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE — N° 47.

LAUSANNE, 7 décembre 1918

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Pausible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BENOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHATEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



Editions ATAR — GENÈVE

Livres en usage dans les Universités, Collèges, Ecoles secondaires, primaires et privées de la Suisse romande.

ARZANI, prof. <i>Grammaire italienne</i>	Fr. 3.—
» " <i>Anthologie italienne</i>	» 3.—
CHOISY, L., pasteur. <i>Manuel d'instruction religieuse, 4^{me} édition</i>	» 0.75
CLIFT, J.-A. <i>Manuel du petit solfège</i> .	» 0.95
Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
» " " " Livre du maître	» 1.40
» " " " 2 ^{me} série Livre de l'élève	» 1.20
» " " " " Livre du maître	» 1.80
» " " " 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
» " " " " Livre du maître	» 2.20
CORBAZ, André. <i>Calcul mental</i>	» 2.20
» <i>Manuel de géométrie</i>	» 1.70
DÉMOLIS, prof. <i>Physique expérimentale</i>	» 4.50
DENIS, Jules. <i>Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)</i>	» 2.—
DUCHOSAL, M. <i>Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète</i>	» 0.60
» " " " " réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof. <i>Guide du violoniste</i>	» 1.—
ELZINGRE, H., prof. <i>Manuel d'instruction civique (2^{me} partie : Autorités fédérales)</i>	» 2.—
ESTIENNE, H. <i>Pour les tout petits, poésies illustrées</i>	» 2.—
GAVARD, A. <i>Livre de lecture, degré moyen</i>	» 1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E. <i>Comment faire observer nos élèves?</i>	» 2.25
GROSURIN, prof. <i>Cours de géométrie</i>	» 3.25
JUGE, M. prof. <i>Notions de sciences physiques</i>	» 2.50
» <i>Leçons de physique, 1^{er} livre : Pesanteur et chaleur</i>	» 3.75
» " " " 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
» <i>Leçons d'histoire naturelle</i>	» 3.25
» <i>Leçons de chimie</i>	» 2.50
» <i>Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande)</i>	» 2.75
LESCAZE, A., prof. <i>Premières leçons intuitives</i>	» 1.80
» <i>Manuel pratique de langue allemande, 1^{re} partie</i>	» 1.50
» " " " II ^{me} partie	» 3.—
» " " " I ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
» " " " II ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
» <i>Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</i>	
1 ^{re} partie	» 1.40
2 ^{me} partie	» 1.50
3 ^{me} partie	» 1.50
MALSCH, A. <i>Les fables de la Fontaine (édition annotée)</i>	» 1.50
MARTI, A. <i>Livre de lecture, degré inférieur</i>	» 2.50
MARTI et MERCIER. <i>Livre de lecture, degré supérieur</i>	» 3.—
PITTARD, Eug., prof. <i>Premiers éléments d'histoire naturelle</i>	» 2.75
PLUD'HUN, W. <i>Comment prononcer le français?</i>	» 0.50
» <i>Parlons français</i>	» 1.—
POTT, L. <i>Geschichte der deutschen Literatur</i>	» 4.—
SCHUTZ, A. <i>Leçons et récits d'histoire suisse</i>	» 2.—
THOMAS, A., pasteur. <i>Histoire sainte</i>	» 0.65

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Editeurs de la Suisse

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le Conseil d'Etat a ordonné la promulgation, pour être immédiatement exécutoire, du décret du 28 novembre 1918, accordant des allocations de renchérissement au personnel enseignant des collèges communaux et des écoles primaires.

Cours complémentaires

Dans les localités où les classes primaires sont fermées pour cause de grippe, **les cours complémentaires sont suspendus tant que les conditions sanitaires ne se sont pas améliorées** et que les écoles n'ont pas repris leur activité.

Département de l'Instruction publique.

Vient de paraître.

Louis KOLLROS et Gaston SANDOZ

Cours de mathématiques élémentaires

GÉOMÉTRIE

2^e édition revue et corrigée.

Imprimerie KUNDIG, Genève.

Un volume broché fort, format cahier, 180 figures Fr. 3.90

Ouvrage écrit conformément aux nouvelles méthodes cinématiques.

Adopté par l'Ecole de commerce et pour la division pratique de l'Ecole d'horlogerie (sous-section du Technicum), de la Chaux-de-Fonds.

En vente chez :

M. Gaston SANDOZ, professeur.

10, rue de la Promenade, 10

LA CHAUX-DE-FONDS

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

AVORISEZ DE VOS ACHATS LES MAISONS QUI FONT DE LA RÉCLAME DANS L'EDUCATEUR.

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Ouvrages pour Etrennes :

Eugène Rambert, sa vie, son temps et son œuvre, par VIRGILE ROSSSEL. Avec un portrait et un autographe. Un vol. in-16 de 696 pages. Relié Fr. 12.— Broché . . . Fr. 6.—

Dans ce livre de haute conscience, M. Rossel a excellement mis en lumière l'importance d'Eugène Rambert, non seulement comme littérateur, mais comme moraliste et surtout comme citoyen.

Madame de Staël et la Suisse, par PIERRE KOHLER. Un vol. in-8 de 720 pages. Relié Fr. 20.—. Broché Fr. 12.—

Cette étude biographique et littéraire abonde en documents inédits et en pages brillamment écrites. On y verra que Mme de Staël était bien plus snissoise qu'on ne le croyait et qu'elle ne le croyait elle-même.

Charles Secrétan, sa vie et son œuvre, par L. SECRÉTAN (4^e édition). Un vol. in-8 écu. Relié Fr. 12.—. Broché Fr. 6.—

Ce portrait du philosophe vaudois, tracé d'une main délicate et pieuse, a vivement fixé l'attention de tous ceux qui reconnaissent en lui un des maîtres de la pensée contemporaine.

Shakespeare, sa vie et son œuvre, par SIR SIDNEY LEE, édition française par F. Roz. In-16 Fr. 4.50

Ce livre est l'introduction indispensable à la lecture de Shakespeare. On y trouvera résumée toute la mystérieuse « question shakespeareenne ».

La vie et l'œuvre de Dostoievsky, par SERGE PERSKY. (Ouvrage couronné par l'Académie française), Un vol. in-8. Fr. 7.50

En un récit clair et attrayant, M. S. Persky expose ici la vie et l'œuvre — inséparables l'une de l'autre — de l'écrivain génial qui a révélé les mystères les plus troublants de l'âme humaine.

Essai sur Charles Péguy et les Cahiers de la Quinzaine, par DANIEL HALÉVY. In-16. Fr. 4.50

Le premier essai d'une histoire des mouvements de pensée qui occupèrent la France durant la période tragique de « l'avant-guerre ».

La Renaissance, par W. PATER. Traduction de F. Roger-Cornaz. In-16 Fr. 4.50

Ce Recueil d'études exquises sur la Renaissance a obtenu un très grand succès tant en Angleterre qu'en France et a suscité de longues études dans les meilleures revues littéraires.